

Grand Prix Seniors du Golf de Lannemezan

15 et 16 Juin 2019

Golf de Lannemezan

250 rue du Dr Ueberschlag 65300 LANNEMEZAN

Tel: 05 62 98 01 01

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire **nés avant le 15 Juin 1969**.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : Départs marques rouges

Une série Messieurs : Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	dont Dames minimum	dont wild cards maximum
72	17	7

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019. Si le quota n'est pas atteint, les places restantes pourront être utilisées pour compléter le Classic Mid-Amateurs du Golf de Lannemezan qui se déroule le même jour.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **31 Mai 2019**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscription

Les inscriptions se feront par courrier, obligatoirement accompagnées du droit d'engagement, jusqu'au **31 Mai 2019**, à 18 heures adressées à :

Golf de Lannemezan

250 rue du Dr Ueberschlag 65300 LANNEMEZAN

Non-abonnés du Golf de Lannemezan : 80 €

Abonnés du Golf de Lannemezan : 40 €

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **5 juin** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le 14 Juin, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.